Parc naturel régional de Portneuf
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
855 284-4232

VOICI LES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR VOTRE SÉJOUR
Arrivée à 16h00 / Départ à 13h00
** Chien interdit dans les prêts-à-camper à l'exception de celui des Chutes à Marcotte, Méandres et Secteur des gorges #1.

PROCÉDURES D'ACCUEIL
Vous devez vous rendre au Pavillon d'Accueil afin de récupérer la clé du prêt-à-camper et procéder au paiement final. Le Pavillon est situé à l'entrée du Parc soit au 423, rue Principale, à Saint-Alban.

*Frais de stationnement au Parc naturel régional de Portneuf inclus pour deux voitures par prêt-à-camper. Ainsi, pendant votre séjour, vous pouvez visiter les autres secteurs à votre guise. Veuillez simplement apposer le reçu sur votre tableau de bord comme preuve de paiement. Veuillez noter que, pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée, le propriétaire devra défrayer le frais de stationnement en vigueur, que ce soit au lac Long ou à la rivière Sainte-Anne.

SECTEUR DES GORGES
- Chiens permis en laisse sur le site et les sentiers;
- Douches et toilette accessibles;
- Plage publique du côté de l'Accueil;
- Plusieurs sentiers pédestres;

INFORMATION SUR LE PRÊT-À-CAMPER
- BBQ avec propane;
- Bois fourni selon la durée du séjour;
- Douche à 25m;
- Matelas double et futon double sans literie;
- Nécessaire de cuisson soit 2 chaudrons et 2 poêles;
- Poêle à bois à l'intérieur;
- Prêt-à-camper accessible en voiture;
- Sans électricité, sans eau courante à la tente (disponible au bloc sanitaire);

À APPORTER :
- Bouteille pour transporter votre eau;
- Lampe frontale;
- Literie;
- Vaisselle;
- Chaise pliantes;

FEUX D'ARTIFICES ET FEU DE CAMP
- Si vous souhaitez faire des feux d'artifices, vous devez avoir l'approbation de la Municipalité de Saint-Alban. Un permis est exigé.
- Pour les feux à ciel ouvert, vous devez faire preuve de prudence en tout temps et respecter l'emplacement désigné à cet effet.

Parc naturel régional de Portneuf
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0
855 284-4232

POLITIQUE DE RÉSERVATION

RÉSERVATION :
Acompte de 30 % (du coût total de votre réservation), exigé lors de la réservation et paiement du solde à votre arrivée.

MODIFICATION :
- À plus de 30 jours de votre arrivée, 15$ de frais de modification. Seule une modification possible.
- À 30 jours ou moins, aucune modification possible.
- Les modifications à la hausse sont permises sans frais.

ANNULATION :
- Pour une annulation à plus de 30 jours de votre arrivée, 10% (du coût total de votre réservation), en frais administratifs, sera conservé. La différence vous sera remboursée.
- Pour une annulation à 30 jours ou moins avant votre arrivée, aucun remboursement de l'acompte.